

DOCUMENT DE VULGARISATION

**Les Violences Basées sur le Genre au
Sénégal : constats et enseignements**

Dans le cadre du projet de recherche sur les : « **Violences Basées sur le Genre (VBG) au Sénégal: la prévention comme alternative aux périls de sécurité et de justice.** », le Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis avec le soutien technique et financier du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) a collecté des données auprès de 1200 individus dans les ménages, 300 personnes en milieu de formation, 140 personnes dans le milieu professionnel et 167 individus dans les organisations, institutions et syndicats. Cette collecte a aussi concerné le traitement des VBG par les médias. L'enquête auprès des médias repose sur une approche qualitative avec des entretiens approfondis comme outil de collecte de données avec les acteurs de la presse. La diversification a permis d'enquêter deux cibles principalement: les responsables des organes de presse (Directeur de publication, Rédacteur en chef, Coordonnateur de la rédaction, responsable des programmes, directeurs de l'information, etc.) et les journalistes auprès de qui des entretiens plus approfondis ont été effectués en tant qu'acteurs impliqués dans le traitement des VBG ou des personnes ressources. La diversification interne et externe a permis de visiter plusieurs organes de presse et plusieurs types de médias (radio, télévision, presse écrite, agence de presse). En outre, ce recueil d'information a été complété par une recension de journaux et le suivi des programmes au niveau des médias audiovisuels. Les résultats de cette étude éclairent sur les mécanismes et les modes de traitements des VBG en fonction des espaces dans lesquels elles sont perpétrées.

QUELS CONSTATS ?

Les résultats des enquêtes sur les violences basées sur le genre dans les ménages montrent un taux de prévalence de 55,3%. Les

principaux auteurs sont des hommes tandis que les formes de violence les plus fréquentes sont respectivement celles verbales (48,3%) et physiques (28%). Il faut intégrer des données sur les violences sexuelles qui sont l'une des formes les plus graves et aussi si possible, produire une analyse exhaustive sur leurs causes et leur effet en extrapolant sur le rapport entre le taux de cas de l'échantillon et la population globale du Sénégal.

Un des constats majeurs est la géo spatialisation des violences concentrées dans les régions de Dakar et de Diourbel. Le recensement général de la population montre que ces régions concentrent aussi les plus grandes densités. Il est possible de faire une analyse sur une rupture du lien social et de la cohésion de groupe qu'entraînent les fortes reconcentrations de populations autour de pôles. Or la politiques publiques du Sénégal intègrent fortement cette dimension avec notamment le pôle de Diamniadio et la cité de l'émergence tout comme l'ont été depuis les indépendances la banlieue dakaroise, ensuite dans les années 1990 les parcelles assainies suivies de Keur Massar et des cités Mbaye Fall. Le recasement de population doit obéir à des normes qu'il faut construire autour de valeurs communautaires et associatives. Il en est de même à Diourbel où Touba s'annonce comme un pôle auquel s'imprègnent différentes réalités et des horizons sociales diverses dont les conséquences directes se ressentent dans la commune de Mbacké et de au sein de la communauté rurale de Touba.

La volonté politique de créer des pôles stratégiques de développement et des sites de recasement de même que les effets sociaux du développement doivent être intégrés dans les politiques par des études d'impacts sociaux à travers l'implantation d'infrastructures et de structures sociales.

L'intégration de la cohésion sociale dans les programmes de développement est un impératif. Les jeunes populations vivent dans un espace de forte influence culturelle externe avec l'effritement des cadres de référence construite lors des indépendances. La disparition de la figure du héros national. L'abandon de pratiques de socialisation et de maintien des liens ethniques historiques (cousinages à plaisanterie..). L'usage de nouveaux instruments pour exprimer l'affection comme les TIC. La déstructuration des symboliques affectifs comme les cérémonies familiales au profit de nouveaux événements plus individuels (anniversaires, diplômes...) sont des questions nouvelles auxquelles la société doit répondre notamment de par le passage intergénérationnel et les différences dans les échanges intra générationnels.

Le taux de prévalence des VBG en milieu de formation est de 29,6%. 16,6% des apprenants déclarent avoir été auteurs de VBG. Les données désagrégées montrent que les VBG sont plus fréquentes dans les universités et lycées, avec respectivement 42,8% et 41,8% d'apprenants contre 15,4% au niveau des instituts de formation. Les violences psychologiques (16,6%) et les violences physiques (12,1%) sont les plus présentes en milieu de formation même si 2,3% des apprenants déclarent avoir subi une violence sexuelle. La plupart des scènes de violences sont perpétrées durant les heures cours.

Les formes de violences les plus subies dans les milieux professionnels sont les violences psychologiques (35,5%), les violences économiques (27,5%), les violences physiques (9,7%) et les violences sexuelles (6,5%). Les principaux auteurs sont les supérieurs indirects (42,5%), les collègues (27,5%), les supérieurs directs (22,5%) et les subalternes (7,5%).

Au niveau des médias, les VBG sont plus traitées par la presse écrite. Les VBG sont plus traitées par la presse écrite. Les journalistes interrogés s'accordent à dire que les VBG ne sont pas suffisamment prises en compte au niveau des médias audiovisuels. Même s'il y a un primat de la politique et du sport, les questions sociales sont tout aussi présentes dans l'espace audiovisuel sénégalais. Bien qu'il existe un dispositif de prise en charge des VBG au niveau des médias, les organes de presse n'ont pas de desks ou de rubriques spécifiquement destinés aux VBG. Elles sont traitées dans diverses rubriques parmi lesquelles « Faits divers » et « Sociétés ».

Il n'existe pas de spécialistes formés au traitement des violences basées sur le genre. Les journalistes interviewés affirment que c'est d'abord en tant que stagiaire qu'ils se sont intéressés à la question. Cependant, ils reconnaissent l'importance de ces rubriques pour la rédaction de leurs différents organes. Toutefois, l'expérience renforce la conviction et la passion dans leurs pratiques professionnelles.

Les journalistes interrogés soutiennent utiliser l'approche classique pour leur investigation. Les sources d'information sont :

- La victime, son entourage proche ou les témoins
- Les sapeurs-pompiers ou les médecins qui vont au secours de la victime
- Les PV de police ou de gendarmerie
- Les annonces à la radio ou à la télévision d'un cas de violence
- Les correspondances
- Les audiences publiques au tribunal
- L'auteur de la violence (rarement)

L'exploitation de 23 articles sur les VBG a permis de faire le constat suivant : 20 sont des chroniques judiciaires, 02 sont des entretiens avec des présumés violeurs finalement relaxés et l'un des 23 est un reportage à Sédhiou sur les violences économiques subies par les femmes en milieu rural¹. Ce travail a aussi permis de constater que les violences sexuelles sont les plus récurrentes traitées au niveau des rédactions, viennent ensuite les violences physiques et en troisième place les violences verbales voire psychologiques (injures et menaces).

Par exemple sur les 23 articles relatifs aux VBG, 14 traitent de violences sexuelles (viol, pédophilie) tandis que 08 traitent de coups et blessures volontaires et un seul parle de violence économique (marginalisation de la femme rurale l'accès aux ressources). Tous ces cas de VBG sont traités par les journalistes dans le respect du principe d'anonymat avec l'utilisation uniquement des initiales des présumés auteurs et victimes lorsque le dossier est pendant en justice. Cependant, certains journalistes pensent que même si leur travail doit se faire dans le respect des pratiques et des conventions en vigueur, l'anonymat des présumés auteurs doit pouvoir être levé sauf s'il est un mineur. A cela, il faut ajouter le langage et le champ lexical utilisés dans les articles de presse qui ne sont pas toujours appropriés pour tous les publics.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Le principal enseignement est la nécessité de l'invention d'une politique éducative basée sur la paix et la sécurité des personnes et des biens dans l'espace scolaire et familial. La construction de la cohésion nationale par des cadres de référence est une

¹ Voir Sud Quotidien n° 5967 du Mardi 19 Mars 2013 : « Promotion des femmes au Fouladou. La femme rurale éternelle oubliée »

nécessité pour les sociétés contemporaines par une approche préventive.

Pour ce qui concerne la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le silence et la résignation sont les cadres de reproduction des violences basées sur le genre auxquels il faut mettre fin.

Dans les ménages, une victime sur cinq (20%) a une réaction de résignation face aux VBG et se résout au silence. Les victimes qui ont une réaction d'auto défense ou qui portent plainte ne subissent pas plus d'une fois une violence basée sur le genre. Les recherches en matière de violences basées sur le genre montrent effectivement que la victime participe à la récurrence de la violence en adoptant une réaction de résignation. Cette dernière se perpétue dans la sphère publique. 54% des victimes accordent leur confiance aux associations locales et 90% d'entre elles estiment que leurs moyens de prévention sont efficaces. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui poussent à considérer ces associations comme des actrices incontournables dans la prévention des VBG.

En milieu de formation, les garçons comme les filles sont auteurs de VBG. La sensibilisation et la sécurisation sont les principales méthodes proposées par les élèves et étudiants pour la prévention des VBG en milieu de formation. Elles occupent, respectivement, 16,6% et 11,1% des mécanismes de préventions proposés par les apprenants. Toutefois, certains suggèrent la prise en compte des VBG dans l'élaboration des règlements intérieurs.

Dans les milieux professionnels, 60,9% des victimes se résignent, 21,7% se défendent et 8,7% arrêtent le travail. Le renforcement de la communication par des activités de sensibilisation est

considéré comme une alternative au faible recours aux syndicats (17,9%) et à la direction (41%) en cas de VBG.

Pour les journalistes, le traitement des cas de VBG présente un risque pour les journalistes qui investissent la question. Il s'agit de menaces qui peuvent émaner des auteurs et/ou de manipulations dont ils peuvent être l'objet de la part de présumées victimes. Les journalistes sont également confrontés à la rétention d'informations de la part des autorités administratives et judiciaires de même ils ont des difficultés à approcher les témoins et leurs proches pour le recueil d'informations. Ceci s'explique d'une part par le fait que les VBG demeurent essentiellement confinées dans l'espace privé. D'autre part, il n'existe pas une forte collaboration entre les institutions et les organisations. Ce qui constitue une contrainte pour une prévention efficace des VBG. A côté de ces difficultés inhérentes au traitement des VBG par les médias, il faut souligner que selon certains administrateurs d'organes de presse, même s'il n'existe pas de desks spécifiquement consacrés aux VBG, la fréquence de leur couverture répond aussi à des impératifs financiers, car ce sont des histoires qui font beaucoup vendre surtout dans la presse écrite.

Les données de l'enquête ménage montre la disponibilité des populations à lutter contre les violences basées sur le genre. Elles sont majoritairement prêtes à s'engager dans un programme de lutte et de sensibilisation des violences basées sur le genre.

Les violences basées sur le genre sont une anomie. Elles sont addictives et se diffusent à travers des espaces de contagion comme la presse, les relations sociales, les structures et les systèmes de représentation. Elles sont un moyen d'expressions d'un malaise social et psychologique.

QUELLES CONCLUSIONS ?

Le milieu domestique est un cadre de production des violences basées sur le genre. Les hommes sont autant victimes que les femmes, même si ces dernières sont deux fois plus victimes de VBG que les hommes. Il existe trois (3) niveaux de prise en charge : domestique, institutionnel et communautaire. La résilience face aux VBG est importante au niveau communautaire.

En milieu de formation, les VBG ne sont pas l'apanage des hommes. Il existe autant d'auteurs chez les d'hommes que chez les femmes. Cependant, si les hommes subissent plus les violences physiques et psychologiques, les femmes sont plus victimes de violences psychologiques et sexuelles. Ces dernières subissent les violences les plus douloureuses. En plus les auteurs sont principalement des hommes.

En milieu professionnel, les violences psychologiques sont les plus exercées. Les professionnels recourent faiblement aux instances de l'entreprise pour dénoncer les VBG. Ils optent plus pour un renforcement de la communication interpersonnelle et de masse que pour l'adoption de mesures répressives.

Les enquêtes ménages montrent une forte confiance des enquêtés aux médias. Les individus interrogés affirment que les médias peuvent influencer les comportements des individus. Si la presse écrite constitue le principal vecteur de traitement des VBG, la radio et la télévision proposent des émissions destinées à la sensibilisation et à l'information sur le VBG. Les enquêtes ont permis de noter de bonnes pratiques. Parmi celles-ci on peut citer l'engagement militante de certains journalistes même si c'est à titre individuel, contre le phénomène comme c'est le cas de de Faydi Dramé, Rédacteur en chef du quotidien Grand Place qui est un militant des droits humains d'AM international qui a

coordonnée en 2006 une campagne contre les VBG et participé à deux conférences internationales sur la thématique. On peut également citer des journalistes ou animateurs qui s'activent dans des associations de lutte contre les violences faites aux femmes et qui font un suivi des victimes de tels actes comme celui de Mamadou N. Bane de la radio Walfadjiri, ou de Kadia Traoré du journal walf quotidien, promotrice du site www.moussoko.com, qui cherche à travers l'animation de ce site Internet à rendre plus visible la femme, témoigne de l'engagement des journalistes pour la promotion de leurs droits.

A côté de ce militantisme individuel, il existe l'Association des Journalistes contre le Viol et les Abus Sexuels (AJVA) créée en 2009. Le réseau comprend aujourd'hui 54 membres dont 14 femmes avec des cellules régionaux composés des correspondants. Ce réseau, en dépit du manque de moyens, travaille sur la base d'un plan d'action axé sur la sensibilisation et la prévention avec des animations et conférences publiques dans les quartiers et dans des écoles. Dans certains organes comme l'APS, il y est créé un responsable du volet genre qui est un focal des organismes de femmes, des ONG au sein de l'agence de presse. L'existence de ce volet permet la prise en charge de la question genre au niveau de l'organe et facilite la couverture des activités des femmes par l'agence et par extension la dénonciation des VBG.

Groupe d'Études et de Recherches Genre et Sociétés

Salle 15, Bâtiment H, Université Gaston Berger, BP 234,

www.gestes-ugb.org | gestes@ugb.edu.sn



This work is licensed under a
Creative Commons
Attribution – NonCommercial - NoDerivs 3.0
License.

To view a copy of the license please see:
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

**This is a download from the BLDS Digital Library on
OpenDocs**

<http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/>